



Horaire et congé parental

Par **Djoula**, le **08/03/2019** à **01:10**

Bonjour,

actuellement en congé maternité je dois reprendre le boulot ce dimanche 10 mars, mon employeur viens de m'envoyer le planning par email et j'ai constater que 2 fois par semaine je suis planifiée de 17h00 à 00h00 hors que mon dernier train est à 00h48 en sachant que je met 1h30 pour rentrée chez moi , donc impossible d'avoir mon dernier train. ai je le droit de refuser de finir à 00h00? Et peut il me refuser un congé parental? Merci de votre retour

Cordialement

Par **P.M.**, le **08/03/2019** à **09:42**

Bonjour,

Il faudrait savoir si précédemment vous travailliez m^eme partiellement en horaire de nuit...

Vous pourriez invoquer cette raison pour ne pas pouvoir respecter cet horaire...